

La Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XVI

Québec, 3 octobre 1903

No 7

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 97. — Les Quarante-Heures de la semaine, 97. — Œuvre des vieux timbres-poste établie au Grand Séminaire de Liège (Belgique), 98. — Chronique diocésaine, 99. — La laïcisation aux îles Saint-Pierre et Miquelon, 101. — En garde ! 102. — Les ruines prochaines, en France, 103. — Quelques rubriques, 104. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 104. — Pauvre France ! 108. — Le baptême des navires, 109. — Bibliographie, 111.

Calendrier

4 DIM.	b	XVIII après Pent. et 1 oct. Sol. du Tres Saint Rosaire , <i>dbl. 2. cl.</i> <i>Kyr.</i> de la Ste Vge. II Vêp., mém. du suiv., du dimanche et de plusieurs martyrs.
5 Lundi	b	S. François d'Assise, confesseur, <i>dbl. maj.</i> (hier).
6 Mardi	b	S. Bruno, confesseur.
7 Mercr.	†b	S. Marc, pape et confesseur.
8 Jeudi	b	Ste Brigitte, veuve.
9 Vend.	†r	S. Denis, évêque, et ses SS. Compagnons, martyrs.
10 Samd.	†b	S. François de Borgia, confesseur.

Les Quarante-Heures de la semaine

4 octobre, Ange-Gardien. — 5, Kamouraska. — 6, Saint-Philémon. — 7, Sainte-Foye. — 8, Saint-Bruno. — 9, Saint-Gilles.

Œuvre des vieux timbres- poste
établie au Grand Séminaire de Liège (Belgique)

— o —

FONDATION DE VILLAGES CHRÉTIENS AU CONGO

BUT DE L'ŒUVRE

Commencée en 1890, l'Œuvre des Vieux Timbres, établie au Séminaire épiscopal de Liège (Belgique), a pour but de recueillir des ressources destinées à la fondation de villages catholiques au Congo (Afrique centrale).

FAVEURS SPIRITUELLES

1° Par un bref du commencement de février 1898, Notre Saint Père le Pape Léon XIII a accordé la bénédiction apostolique à tous ceux qui concourent à la prospérité de l'Œuvre en recueillant des timbres en sa faveur.

2° Pour chaque don, on gagne 40 jours d'indulgence applicables aux âmes du purgatoire.

3° Participation aux travaux et aux mérites des PP. Blancs.

4° Un souvenir spécial au *Memento* de toutes les messes que célèbrent les missionnaires de la Congrégation du Cœur Immaculé de Marie.

5° A perpétuité, le premier Vendredi de chaque mois, une messe est célébrée pour tous les Bienfaiteurs vivants et défunts.

6° A perpétuité aussi, le 3 novembre de chaque année, une messe solennelle est célébrée pour le repos de l'âme de tous les bienfaiteurs.

7° Les missionnaires et leurs chrétiens prient pour leurs bienfaiteurs.

8° Les bienfaiteurs qui sont en même temps membres de l'Œuvre de la *Propagation de la Foi* gagnent, chaque fois qu'ils coopèrent à l'Œuvre des Vieux Timbres, une indulgence de 7 années et 7 quarantaines, applicable aux âmes du Purgatoire.

MOYENS

Pour atteindre son but, l'Œuvre recueille :

1° Des *timbres-poste* usés, ainsi que les timbres-taxe, les

timbres fiscaux, les timbres-télégraphe de tout pays et de toute valeur, même ceux qui sont les plus communs. Toutefois, les timbres anciens et hors de cours, les timbres commémoratifs et jubilaires sont d'une plus grande valeur que les timbres en cours. Nous prions instamment les bienfaiteurs de garder les timbres autant que possible bien entiers et *de façon que la dentelle même n'en soit pas découpée.*

On pourrait demander comment les timbres servent à secourir les missionnaires du Congo. Pour satisfaire cette légitime curiosité, nous dirons que les timbres rares et vieux se vendent à divers prix, en raison de leur valeur, à des antiquaires et des amateurs de collections; quant aux timbres communs, on les vend également par cent ou par mille, et on les emploie à faire différentes sortes de mosaïques ou de peintures, comme on a pu voir à l'Exposition d'Anvers (1894); d'autres servent à orner des salons, d'autres à faire des plats, des vases, etc.

REMARQUES PRATIQUES SUR LA MANIÈRE D'ENVOYER LES
TIMBRES

Les envois de timbres oblitérés ne sont pas admis par l'administration des postes comme échantillons, imprimés ou papiers d'affaires; ils doivent donc être affranchis *comme lettres*

Lorsque l'envoi est considérable, il est préférable de l'expédier par *colis postal*, ce qui occasionne moins de frais.

Les envois peuvent être adressés: à Monsieur l'abbé Willem Rijcken, Séminaire épiscopal, Liège (Belgique); ou aux adresses suivantes: 1° R^d Mother M. Anna, *Villa Maria*, Lawrence Co, Pa. United States, America. 2° Boîte de poste 259, Montréal, Canada. 3° Signor Lorenzo Ferrugia, *Strada Santa Margherita*, 35, Cospiciv, Malta.

—•••••
Chronique diocésaine
—○—

QUÉBEC

— Dans l'après-midi de dimanche, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a donné la Confirmation à Sillery.

— Du 23 au 27 septembre, la paroisse de Saint-Joseph de Lévis a vu les plus belles fêtes qui y aient sans doute jamais

été célébrées, à l'occasion des noces d'or sacerdotales de M. l'abbé Fafard. Ces fêtes ont été aussi touchantes que solennelles. Tous les paroissiens, les établissements d'éducation, et une foule de prêtres y ont pris part et en ont assuré le succès. La présence de S. G. Mgr l'Archevêque et de S. G. Mgr Blais, évêque de Rimouski, ajouta beaucoup à l'éclat de la célébration.

Bien que les journaux aient donné des comptes rendus très détaillés de ces fêtes, nous ne pouvons nous empêcher de dire combien nous avons éprouvé d'émotion en assistant à la partie principale des solennités, c'est-à-dire à la célébration de la messe d'action de grâces par le vénérable jubilaire, le 24 septembre.

La vieille église paroissiale était décorée avec beaucoup d'art et de richesse. La musique, chœur et orchestre, était excellente ; de fait, nous avons rarement entendu une messe en musique rendue avec autant de perfection. Nous avons aussi goûté beaucoup le sermon de circonstance prononcé par M. l'abbé Richard, curé de Saint-Romuald, qui a su dégager habilement les leçons d'une carrière sacerdotale de 50 années. Mais surtout, quel beau spectacle que de voir à l'autel ce vieillard, encore plein de vigueur, célébrant avec cette dignité si impressionnante le même Sacrifice qu'il offrit pour la première fois le 24 septembre 1853, puis allant renouveler ses promesses cléricales agenouillé devant Mgr l'Archevêque !

Après la messe, Sa Grandeur, qui, malgré une indisposition assez sérieuse, avait tenu à venir participer à cette fête du sacerdoce, adressa une éloquente allocution à l'assistance, faisant ressortir les œuvres admirables d'une carrière si bien remplie.

Aux diverses adresses qui lui furent ensuite présentées, M. l'abbé Fafard fit des réponses très touchantes. Il évoqua avec émotion la mémoire de son compagnon d'ordination, le jeune prêtre qui devait être le premier évêque de Chicoutimi. Ce souvenir donné au regretté Mgr Dominique Racine, notre ancien supérieur, nous toucha nous-même beaucoup, de même que le souvenir de feu M. l'abbé Ambroise Fafard, lui aussi notre ancien supérieur et ami, que nous ne pouvions nous défendre de voir constamment, au milieu de ces joies des noces d'or, aux côtés de son vénérable frère le jubilaire d'aujourd'hui. . .

Bien touchant encore le soin qu'a pris M. le curé Fafard de faire participer à ces fêtes tous les défunts de la paroisse de Saint-Joseph de Lévis, en célébrant pour eux, le 26, un service funèbre solennel.

Au jubilaire du 24 septembre, nous adressons nos félicitations; et nous souhaitons encore bien des années à sa belle carrière.

Aux vicaires de Saint-Joseph, MM. les abbés Cloutier et Proulx, il faut aussi faire compliment du succès de ces fêtes si réussies, qu'ils ont préparées et dirigées avec autant d'habileté que de dévouement.

La laïcisation aux îles Saint-Pierre et Miquelon

Oui, on n'a pas craint de laïciser jusque dans ces îles lointaines.

Les corps élus de la colonie eurent beau s'y opposer énergiquement, le gouverneur se garda bien de faire part de leurs vœux au ministère.

Quand on apprit que les Frères de Ploërmel, qui dirigeaient les écoles du pays depuis 1842, avaient reçu leur congé, ce fut une désolation générale.

Leur popularité, toujours grande, n'avait fait que s'accroître pendant ces dernières années, grâce à leurs succès scolaires et au piteux échec éprouvé par les promoteurs de l'enseignement laïque dans la colonie.

Le jour de la distribution des prix à l'école de Saint-René, le Frère directeur lut au maire, qui présidait, une allocution touchante renfermant les adieux des Frères à la population.

Enfin le jour si redouté du départ est arrivé.

Le navire anglais *Glencoë*, qui fait le service postal sur la côte sud de Terre-Neuve, a été prié de faire escale à Saint-Pierre, afin d'emporter les exilés. A 7 heures du soir, on signale son arrivée. Aussitôt l'immense hall de la maison d'école se remplit d'une foule d'enfants, de jeunes gens, de pères et de mères de famille.

A 8 heures du soir, les quinze Frères de la Colonie quittent l'école et se rendent au quai pour prendre le remorqueur le

Laborieux chargé de les conduire à bord du *Glencoë*. La foule les suit, silencieuse.

Ils sont accompagnés de Mgr Oyhénart, supérieur ecclésiastique du clergé de la paroisse de Saint-Pierre, de MM. les Directeurs de l'Œuvre de mer.

Une foule compacte les suit. Sur le quai d'embarquement toute la population saint-pierraise se trouve bientôt massée et les acclamations s'élèvent.

Un patron voilier qui manifeste d'une façon particulièrement vive est appréhendé par un gendarme. Ses amis volent à son secours. Il s'ensuit une épouvantable bagarre.

Enfin, le remorqueur siffle. Les Frères montent à bord avec ceux de leurs élèves et de leurs amis qui peuvent y trouver place, au milieu de l'émotion générale. Ils partent, on crie les adieux, et les équipages des navires saluent les exilés au passage du remorqueur, tandis que le vapeur anglais lui-même tire des salves en l'honneur de ses passagers.

Les Terre-Neuvas qui disputent à nos pêcheurs leurs droits séculaires ne sont pas plus coupables que le gouvernement qui viole les libertés des colons de Saint-Pierre.

RÉD. — Nous reproduisons cet entrefilet de la *Croix* du 6-7 septembre. Il intéressera nos lecteurs qui se rappellent sans doute que, voilà quelques semaines, nous avons eu la bonne fortune de pouvoir mettre sous leurs yeux le texte même, encore inédit, de l'allocution d'adieu des Frères, dont il est question dans l'article de la *Croix*.

En ces derniers temps, les journaux ont enregistré la rumeur d'une annexion possible des îles Saint-Pierre et Miquelon à la province de Québec. Si un événement de ce genre se produisait, les « Saint-Pierrais » seraient bientôt en mesure de savoir enfin ce que c'est que la vraie liberté — religieuse, municipale et politique, dont l'on ne connaît que le nom sous le régime français d'aujourd'hui.

En garde !

Nous reproduisons de l'*Univers* l'article suivant, dont nos confrères de la presse et nos lecteurs pourront tirer bon profit. Car le mal signalé par l'organe officieux du Saint-Siège sévit en Amérique avec non moins d'intensité qu'en Europe. On sait en effet avec quel sang-froid les dépêches télégraphiques, accueillies par les journaux, ont parlé depuis trois mois des personnes et des choses du Vatican.

Rome, 7 septembre.

Sous ce titre, l'*Osservatore Romano* publiait samedi l'entre-filet suivant :

« Nous mettons en garde nos lecteurs et nos collègues du journalisme catholique contre les nouvelles dites du Vatican, si nombreuses et si « mirobolantes », que met en circulation la presse libérale.

« Elles sont à base de personnalités et de médisance, tantôt tendancieuses, tantôt inventées de toutes pièces ; elles ne devraient être bonnes que pour les braves gens qui cherchent dans les cancans une distraction et un passe-temps.

« Il serait bien temps d'en finir avec cette manie impertinente, inconvenante, et qui sent à l'excès la mauvaise éducation.

« Mais voilà, il s'agit de parler contre le Vatican, et tous les moyens sont bons, même celui de publier des nouvelles sans aucun contrôle ; car on est sûr que Voltaire avait raison quand il disait que du mensonge il reste toujours quelque chose. »

Il est certain qu'il n'y a rien de plus attristant que de voir des journaux catholiques qui, sous prétexte de donner à leurs lecteurs tout ce qui paraît sur Rome, et surtout les nouvelles les plus intéressantes, ramassent et publient sans contrôle ni réserve des inventions fantaisistes qui ont vu le jour d'abord dans des milieux hostiles ou tout au moins fort étrangers au Vatican.

Les ruines prochaines, en France

La Chambre a encore trois ans devant elle. Trois ans, c'est plus qu'il n'en faut pour achever de détruire l'œuvre de restauration et de paix religieuse du Concordat, et pour exécuter tout le programme maçonnique. Les catholiques n'ont plus à compter ni sur le Sénat, ni sur le président de la République, ni sur le droit, ni sur la justice, ni sur la liberté, ni sur aucun principe d'ordre politique ou social, ni même sur la Déclaration des Droits de l'homme. Ils sont livrés à leurs ennemis, sans aucune protection publique. A eux donc de se défendre, à eux de pourvoir à leurs intérêts.

(Semaine religieuse de Cambrai.)

Quelques rubriques



En partant de la sacristie pour dire la messe, le prêtre doit saluer la Croix la tête couverte de sa barrette. Quand il revient après la messe, il salue de nouveau la Croix de la sacristie sans se découvrir.

On fait souvent le contraire. Voilà ce que dit pourtant Falise :

« Revêtu de tous ses ornements, le prêtre se couvre la tête de la barrette à trois coins... Il fait à la Croix qui se trouve, dans la sacristie une révérence très profonde de tête, *qu'il tient couverte.* » Après la messe : « A la sacristie, le prêtre fait, la tête couverte, une inclination à la Croix, dépose le calice, » etc.

Une faute qui se commet souvent pendant les Quarante-Heures, c'est d'aller dire la messe sans avoir de barrette. — Il n'y a qu'à relire ce que disent les rubricistes à ce sujet.

X.

VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815



CHAPITRE DEUXIEME

(Suite.)

Les Micmacs du village du lac Brador étaient la seule chrétienté que l'évêque de Québec, dans son premier plan, s'était proposé de visiter après les missions d'Arichat, de Justico, de Magré et de Cheticamp, qu'il avait parcourues en 1812; mais instruit par sa correspondance avec les missionnaires, qu'il avait d'autres brebis dans les autres parties de ce gouvernement, il n'hésita pas à les ajouter à la liste de celles qu'il était convenu de visiter. Voilà pourquoi il se rendit par mer à Sidney, et entreprit de revenir à la mission sauvage par la mer intérieure.

Le général Swaine, informé de ce projet, lui offrit obligamment de l'y conduire aux frais du gouvernement. Mais voici ce qui était arrivé et avant même de laisser Arichat. Ce général, mécontent, on ne sait trop pourquoi, du capitaine et des matelots chargés de conduire la goélette du gouvernement destinée aux messages et aux dépêches, venait de les renvoyer tous et de remplacer le capitaine par un officier de troupe, et les matelots par des soldats. A voir manœuvrer cet équipage malhabile, on n'était pas tenté d'en faire l'épreuve dans quelque mer que ce fût. Voilà pourquoi l'évêque se borna à ne demander qu'une petite chaloupe ouverte, pour transporter ses effets, par mer, au village français, le lundi suivant, tandis qu'il s'y rendrait lui-même à pied. La chaloupe fut rendue à point nommé, au soleil levant du jour convenu. Elle était garnie de quatre soldats pour ramer et d'un pilote, munis de vivres pour quatre jours. La Lively était mouillée alors au devant de la mine. Il fallut faire promptement le choix des articles et provisions nécessaires pour le voyage du lac Brador. On les mit à bord de la chaloupe. M. Gaulin s'y mit aussi pour surveiller les rameurs, chargés d'effets dont ils auraient pu abuser. C'était un acte de prudence. Le reste, formant la plus grande partie, fut laissé dans la goélette; et il fut convenu derechef que le capitaine Forêt, après avoir chargé le charbon, se rendrait à Arichat, où il attendrait ses passagers, s'ils n'y étaient pas encore de retour, pour les conduire de là à Halifax, où il devait vendre son charbon. Avant de quitter le vaisseau, l'évêque y avait fait mettre un chat et plusieurs souricières, dans l'espoir que les souris seraient détruites avant qu'il s'y embarquât de nouveau; car cette engeance toujours croissante était devenue d'une incommodité à peine supportable. La suite fit voir que cette précaution était encore insuffisante.

26 juin. L'évêque et MM. Lejantel, de Boucherville et Gauthreau se firent mettre à terre pour prendre le chemin de la Petite Brador. En passant à la mine, il fallut la considérer pour prendre une idée de la manière dont le charbon de terre s'y exploite, et voici comment.

On ouvre un puits en forme de parallélogramme, ayant d'ouverture environ huit pieds sur douze; il est creusé dans la même forme et la même grandeur, jusqu'à ce qu'on arrive au

charbon. Or on y arrive quelquefois à trente pieds, quelquefois soixante et plus de la surface de la terre, suivant l'inclinaison du lit de charbon, qui n'est pas toujours le même. Arrivé à ce lit, on creuse encore, jusqu'à ce qu'il soit traversé de part en part. Ce charbon pioché est aussitôt enlevé par deux cuves, toutes deux soutenues en haut par la même roue, dont l'une monte à mesure que l'autre descend. Ces cuves sont mises en mouvement par l'action d'un cheval qui tourne continuellement. Les travailleurs, ayant percé le charbon dans toute son épaisseur au fond du puits, commencent à ouvrir autour d'eux des souterrains en toute direction, qui se prolongent jusqu'à un et deux arpents du centre d'où ils sont partis, et ils continuent d'en arracher le charbon dans toute l'épaisseur de son lit, qui n'est jamais de plus de cinq à six pieds. Ils ont des lampes pour s'y éclairer. Tandis que les uns coupent le charbon, d'autres le reçoivent dans des baquets qu'ils traînent au centre du puits; d'autres en emplissent des cuves; d'autres les vident à mesure qu'elles arrivent à la surface; d'autres avec des voitures transportent le charbon, par une voie qui n'est pas la voie lactée, ou sur le quai d'où on doit l'embarquer, ou dans un dépôt ouvert qui en contient une quantité considérable.

On conçoit qu'il faut un grand nombre de voitures, de chevaux, d'hommes et d'instruments pour exécuter tous ces travaux. Qu'on se figure 60 ou 80 hommes dans ces souterrains, les pieds dans la fange, la pluie sur la tête, et menacés à tout instant de l'éroulement de toute la terre qui est au-dessus d'eux, si, outre la précaution qu'ils prennent de laisser des masses de charbon d'espace en espace, ils n'avaient encore celle de soutenir la terre par des poteaux de cinq à six pieds de hauteur, surmontés de madriers de bois dur, ordinairement de merisier. Ces poteaux et ces madriers se placent à mesure que l'on avance dans le souterrain. Hé bien! les travailleurs employés à cette distance de la surface de la terre, à 4 et 5 schellings par jour, semblent contents comme des criminels dont la peine de mort aurait été commuée en celle de faire, pendant un petit nombre de mois, ce dégoûtant et pénible travail. Les cuves les en tirent à chaque repas et les y reportent ensuite. Il se trouve des jeunes gens et même des pères de famille qui font ce métier dix ans de suite et ne savent pas faire autre chose

Quand ils ont fouillé dans les alentours d'un puits aussi loin qu'il est d'usage de le faire, ils en creusent un autre et y recommencent les mêmes opérations. On voit neuf à dix puits de cette espèce, à la mine dont il est ici question. L'exploitation de chacun dure environ deux ans, et l'on ne se donne pas la peine de boucher l'un, lorsqu'on en ouvre un autre; ce défaut de précaution peut avoir des suites extrêmement dangereuses pour les passants, surtout la nuit, et il est déjà arrivé des accidents assez considérables pour en faire voir l'inconvénient. Par malheur, les fermiers, plus occupés de leurs profits que de la sûreté des personnes qui les entourent, aiment mieux laisser subsister une nuisance publique, que de déboursier de l'argent ou d'employer du temps à faire remplir ces dangereuses fosses.

Ordinairement ces puits sont à une telle proximité, que les souterrains de l'un parviennent jusqu'à ceux d'un ou de plusieurs autres. Dès qu'il y a une communication ouverte, on ne permet plus aux travailleurs de se servir des cuves pour le transport de leurs personnes; ils sont obligés de grimper pour leurs repas par quelqu'un des autres puits, et de retourner au travail par la même route.

Le voisinage de Sidney n'est pas le seul endroit du Cap-Breton où il y ait du charbon de terre. Plusieurs autres en abondent, et l'on conçoit que ce ne sont point les plus propres à la culture, parce que le charbon dessèche la terre et la rend stérile, à proportion qu'il est plus près de sa surface. En certains lieux, on ne peut labourer sans que la charrue ne mêle du charbon dans la terre qu'elle divise. Après cela, n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que le gouvernement s'obstine à n'avoir qu'une mine ouverte dans un pays où il pourrait y en avoir 10 et 12 à la fois? Supposé même qu'on se bornât à 6, en les évaluant sur le pied de celle qui existe, le revenu provincial en serait augmenté de £ 12,000. Une telle augmentation est-elle donc à mépriser? Il est constant que la mine existante donne d'aussi bon charbon que le meilleur que l'on puisse importer d'Ecosse. Il est également certain qu'elle ne saurait suffire à toutes les demandes de charbon qui sont faites d'Halifax et de Terre-neuve. Les navigateurs qui le transportent dans ces deux endroits, sont obligés d'attendre quelquefois six et sept jours de suite leur tour de charger, parce qu'il s'en trouve

d'ordinaire plus qu'on en peut contenter, et qu'ils ne sont admis qu'à tour de rôle. Ajoutez que l'entrée de l'Espagnole où il faut qu'ils attendent, est un mouillage désagréable où la mer est toujours en agitation. Tout autre lieu serait plus de leur goût, et ils ne tiennent à celui-ci que par le gros profit qu'ils y font; car ils ne donnent que 25 schellings pour chaque mesure (chaldrons) qu'ils reçoivent à bord, et ils vendent cette même mesure de \$ 11 à 12, quelquefois \$ 14, à Halifax. Vraisemblablement le prix de Terre-neuve n'est pas inférieur.

Il arrive quelquefois que la mine en exploitation ne fournit pas assez pour charger tous les vaisseaux qui se présentent. Alors on permet aux navigateurs d'aller eux-mêmes extraire du charbon dans quelque falaise du voisinage; ceux qui l'entreprennent, n'ayant pas les moyens de prévenir les éboulis de terre, quand ils ont creusé horizontalement jusqu'à une certaine distance, sont exposés à en être écrasés. Plusieurs ont déjà été les victimes de cette entreprise téméraire.

(A suivre.)

Pauvre France !

L'ASSAUT DU SAINT SACREMENT A LAMBÉZELLEC

Nous recevons d'un témoin oculaire de cette scène, déjà brièvement racontée dans la *Croix*, un long récit que nous ne pouvons insérer, mais dont il nous est impossible de ne pas citer le passage saillant et la conclusion :

Nous voici de retour sur la place. Elle est noire de monde. Il y a là 15 000 personnes au moins. Alors une émotion poignante nous étreint; de toute cette foule s'élève une clameur immense: « Vive Dieu! Vive Jésus-Christ! » On n'aperçoit que chapeaux, parapluies, cannes, agités dans un indescriptible élan de foi.

Mais, à quinze pas du portail, quand la procession va rentrer dans l'église, et que le cortège est écarté pour cela, un remous se produit tout à coup sur notre gauche. Un homme, de taille moyenne, barbiche et moustaches rousses, s'élance, le bras tendu vers le Saint Sacrement. Le dais est entouré. Le célébrant, empoigné par les épaules, se sent presque renversé en arrière.

Encore un peu et l'Hostie sainte va lui échapper des mains. Un prêtre de Brest qui, dès le premier instant de l'agression, s'est porté au secours, étreint d'une main vigoureuse l'ostensoir, et le couvrant avec la manche de son surplis le dérobe aux regards des profanateurs. Il doit faire lâcher prise à un bon Breton qui avait saisi le pied de l'ostensoir et, le visage inondé de larmes, criait : « Je ne veux pas qu'on enlève mon bon Dieu ! »

Cependant, les agresseurs du dais s'acharnent après le célébrant et lui arrachent la chape d'or. Peine et brutalité perdues, déjà le Saint Sacrement est à l'abri de leurs mains sacrilèges.

Dans l'église, où le bruit de l'attentat s'était répandu, les femmes debout saluent de leurs vivats Notre-Seigneur Jésus-Christ : du portail à l'autel, ce n'est qu'une longue ovation, une acclamation merveilleuse.

Enfin, le clergé, dégagé par sa garde d'honneur, pouvait rentrer sain et sauf dans le sanctuaire et donner, au milieu de l'émotion générale, le salut solennel.

Quant aux conclusions que l'on peut tirer de la manifestation de Lambézellec, les voici : Malgré l'appel provocateur de la libre pensée bretonne, malgré le « Sus aux curés » de *l'Avenir brestois*, malgré l'assaut donné par les 250 furieux qu'avait ramassés le citoyen Vibert dans les bas-fonds de Brest et que protégeait paternellement la police, malgré l'agression sacrilège qui a mis durant quelques secondes en péril le Très Saint Sacrement, malgré aussi, il faut bien le dire, la neutralité complaisante de l'autorité civile responsable, les catholiques ont eu leur procession et remporté une éclatante victoire. Ils sont sortis dans la rue, ont suivi le parcours qu'ils s'étaient fixé, ont su par leur énergie assurer le libre exercice de leur culte concordataire et faire triompher leur Dieu.

Vive Jésus-Christ et vivent les Bretons !

(Croix.)

Le Baptême des navires

Hier, nous apprenions de Brest que la préfecture maritime avait reçu une dépêche du ministre ordonnant la suppression de la cérémonie du baptême des navires de guerre.

Ce n'est pas que la chose nous surprenne : c'est, en effet, une

mesure qui ne cadre que trop bien avec celles précédemment prises par Pelletan, André et Cie.

Toutefois, si la chose ne nous surprend pas, elle nous attriste, et elle ne laissera pas que de répandre le deuil dans l'âme de toutes les populations maritimes.

Un lancement de navire est un des spectacles les plus importants et les plus grandioses auxquels il nous ait été donné d'assister.

Il n'y a pas, dans nos ports, une cérémonie qui attire jamais une plus grande affluence de population.

Depuis quelques années, le pouvoir civil voulait ignorer la cérémonie religieuse. Cela n'empêchait pas qu'elle n'eût lieu.

Quand un lancement devait être opéré, dès le matin, un autel était dressé non loin du bâtiment en chantier; un prêtre venait y dire la messe, et aussitôt l'office terminé, ce prêtre, en présence des fidèles réunis, bénissait le navire qui, quelques heures, ou souvent même quelques instants après, serait lancé en présence d'un ministre et des autorités civiles.

Nous nous rappelons avoir assisté à une de ces cérémonies; elle avait lieu précisément à Lorient, où se passent actuellement de si graves événements. Dès notre arrivée, au courant des habitudes, nous nous informions de l'heure de la bénédiction.

« Y en a pas ! » nous dit un voyageur, de passage et descendu au même hôtel que nous.

Un garçon de l'hôtel, qui l'entendit, se retournait aussitôt et s'écriait :

« Ah ! vous n'y pensez pas ! Eh bien, il faudrait voir qu'on ne bénisse pas un bateau : qui donc voudrait monter dedans ? »

De fait, notre interlocuteur ajoutait à cette réflexion que pas la moindre barque de pêcheur n'était mise à l'eau sans être bénie.

« Que voulez-vous, nous disait-il, ils sont comme ça, ici ! D'ailleurs vous n'avez qu'à aller voir, comment ça se passe, vous jugerez si les gens tiennent à la bénédiction. »

Sur ce, nous nous rendîmes près du navire en chantier. La foule était immense. Nous voyons encore de tous les environs de la ville les gens arrivant en foule, à pied, en voiture, en charrette.

Nous revoyons aussi les habitants de Saint-Louis traversant, en bateau à vapeur ou dans des barques particulières, le bras

de mer qui sépare l'île Saint-Louis de la ville de Lorient.

Tout ce peuple s'entassait sur les deux rives du bassin, où le bateau allait être lancé, et assistait avec recueillement à l'office. Nous n'oublierons jamais l'émotion que nous avons ressentie devant ces milliers de personnes agenouillées, quand le prêtre s'approcha de la carcasse du futur navire, qui bientôt allait être mis à l'eau, et donna la bénédiction à cet embryon de navire.

Cette émotion était la même chez tous les assistants, et quand le ministre arriva plus tard, on peut dire que pour beaucoup de spectateurs, pour la grande majorité, la cérémonie était finie.

Ces populations maritimes ont besoin de mettre leur confiance en un être supérieur qui les protège dans ces multiples dangers que leur réserve les secrets terribles des flots. Pelletan, Trouillot, Loubet même, ne leur suffisent pas. Voilà pourquoi ils veulent qu'on béni-se leurs bateaux.

Pelletan peut supprimer cette bénédiction, il ne supprimera pas la foi des marins. Seulement, ceux-ci se demanderont en quoi cette bénédiction peut bien gêner Son Excellence le ministre de la marine, et chercheront quelle satisfaction il trouve à être désagréable à ses subordonnés. F. JAVARY

(*Libre Parole*, 7 août 1903.)

Bibliographie

— REVUE DU MONDE INVISIBLE (5^e année). Paraît tous les mois. — Abonnement : 10 fr. par an. DIRECTEUR, Mgr E. Méric, 29, rue de Tournon, Paris.

Sommaire du N^o de septembre. I. Science et superstition (Mgr Méric). — II. Jésus-Christ d'après l'Évangile (B. Marchaux). — III. Une étrange histoire (Dr Maxwell). — IV. Un double (E. Le Normant des Varannes). — V. Le démonisme. — VI. La visionnaire de Tilly.

— LA DÉFENSE DE LA LIBERTÉ DU CULTE A PARIS, par M. l'abbé FONSSAGRIVES. Prix *franco*, 1 franc. (Ancienne Maison Douniol, 29, rue de Tournon, Paris.)

C'est une page d'histoire que M. Fonssagrives a écrite en retraçant, dans *La Défense de la liberté du culte à Paris*, les envahissements de nos églises par des bandes révolutionnaires et anarchistes, à la solde ou tout au moins aux ordres du gouvernement. Page d'histoire qui semblerait une page de fable,

si les documents qui foisonnent dans le livre de M. Fonsagrives n'étaient là pour affirmer l'authenticité des faits rapportés, que dis-je ? si nous n'en avions été témoins nous-mêmes !

Ces pages, M. l'abbé Fonsagrives a dû faire appel à tout son sang-froid pour les écrire avec tant de calme et d'impartialité, quand il se signala lui-même dans les divers drames dont nos églises furent le théâtre choisi par les apaches ; quand, avec la vaillante jeunesse dont il aime à s'entourer, il prit la plus large part à l'organisation de la défense du culte ; quand il fut une des victimes des violences sauvages des agresseurs des catholiques, des vieillards, des femmes et des enfants en prière !

Cependant, on sent qu'il ne raconte qu'avec regret les attentats ; car il en rejaillit toujours quelque chose sur le pays qui tolère à sa tête un gouvernement qui les encourage et les favorise, s'il ne les ordonne pas. Mais comme l'auteur se dédommage, quand il célèbre ce qui fait notre honneur, les protestations indignées, les luttes vaillantes, les consciences réveillées, la foi maîtresse des hommes, quand il rend hommage à toutes les Jeunesses : Jeunesse du Luxembourg, Jeunesse du *Sillon*, Jeunesse catholique ; quand il s'élève à parler des curés, des églises saccagées et de leurs prédicateurs, des grands catholiques, des Piou, des de Mun, des Keller, des Coppée, et de tant d'autres qui prirent la tête du mouvement de résistance au bout duquel fut la victoire !

Pour être écrite sans passion, l'histoire des jours qui resteront classés parmi les plus douloureux de notre temps n'en est pas moins passionnante.

De même que pour 93 et pour la Commune, on se demande si vraiment c'est arrivé ; et pourtant ces jours atroces, l'auteur ne fait que nous les rappeler ; nous les avons vécus !

Tout était renversé : « Ce fut le règne de la défroque, dit l'auteur, ce fut aussi le règne de l'anarchie ! » Ce règne fut préparé par le pillage de Saint-Joseph, par l'incendie d'Aubervilliers, par la loi de 1901, par son interprétation. Et le gouvernement qui a mission de défendre l'ordre le livra aux anarchistes. Ceux-ci perpétrèrent leurs crimes au cri de : « Vive la loi ! » Et les pillards, et les assommeurs, et les perturbateurs ne furent pas inquiétés ; seuls, les curés, défenseurs de leurs églises, subirent les rigueurs de M. Combes.

Ce n'est pas, hélas ! l'histoire des temps reculés. C'est l'histoire d'hier, et l'on se demande avec angoisse si ce ne sera pas l'histoire de demain !

Aussi nous ne saurions trop recommander à nos amis de la lire et de l'étudier pour apprendre, non pas comment on nous attaque — ils ne le savent que trop — mais comment on se défend, quand on a pour soi la foi, l'honneur et le droit ! T.